



SADC

Société d'assurance-dépôts
du Canada

Rapport financier trimestriel Premier trimestre

30 septembre 2016

Non vérifié

Protéger les rêves des Canadiens

Canada 

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Compte rendu | 1 |
| Principaux résultats financiers | 2 |
| Analyse des risques | 3 |
| Changements touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes | 3 |
| Résultats financiers..... | 4 |
| Financement <i>ex ante</i> | 8 |
| Liquidités mobilisables | 9 |
| Déclaration de responsabilité de la direction | 10 |
| États financiers consolidés condensés et notes complémentaires | 11 |
| État consolidé condensé de la situation financière..... | 11 |
| État consolidé condensé du résultat global | 12 |
| État consolidé condensé des variations des capitaux propres | 13 |
| Tableau consolidé condensé des flux de trésorerie | 14 |
| 1 – Informations générales | 15 |
| 2 – Principales méthodes comptables | 16 |
| 3 – Titres de placement..... | 16 |
| 4 – Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts | 17 |
| 5 – Charges d'exploitation | 18 |
| 6 – Transactions entre parties liées | 18 |
| 7 – Chiffres comparatifs | 19 |
| 8 – Événements postérieurs à la date de clôture..... | 19 |

Compte rendu

Deuxième trimestre - exercice 2016-2017

Le présent compte rendu a été rédigé conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État émise par le Conseil du Trésor (la « Norme du Conseil du Trésor »). Il ne prétend pas à l'exhaustivité d'un véritable rapport de gestion. On présume que les déclarations et l'information figurant dans le Rapport annuel 2016 de la SADC s'appliquent également au trimestre considéré, à moins de mise à jour.

Les états financiers consolidés condensés n'ont pas été audités et ils ont été établis conformément à la Norme du Conseil du Trésor.

Le présent compte rendu et les états financiers qui l'accompagnent ont été examinés et approuvés par le Comité d'audit de la SADC.

Principaux résultats financiers

Pour le deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2016, la Société d'assurance-dépôts du Canada (la « SADC » ou la « Société ») a enregistré un bénéfice net de 106 millions de dollars qui résulte essentiellement des produits tirés des primes de 105 millions de dollars pour le trimestre. Les autres éléments significatifs ont été les produits tirés des placements et autres produits (10 millions de dollars) ainsi que les charges d'exploitation nettes et la charge d'impôt (9 millions de dollars). Pour la période correspondante de l'exercice précédent, la SADC avait enregistré un bénéfice net de 143 millions de dollars qui résultait des éléments suivants : produits tirés des primes de 91 millions de dollars, produits tirés des placements et autres produits de 10 millions de dollars, charges d'exploitation nettes et charge d'impôt de 7 millions de dollars, et diminution de 50 millions de dollars de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts (la « provision »).

Pour le semestre terminé le 30 septembre 2016, la SADC affiche un bénéfice net de 61 millions de dollars qui découle surtout des éléments suivants : produits tirés des primes de 210 millions de dollars, produits tirés des placements et autres produits totalisant 20 millions de dollars, augmentation de 150 millions de dollars de la provision, et charges d'exploitation nettes de 19 millions de dollars. Pour la période correspondante de l'exercice précédent, la SADC avait enregistré un bénéfice net de 85 millions de dollars, qui reflétait les éléments suivants : produits tirés des primes de 181 millions de dollars, produits tirés des placements et autres produits totalisant 20 millions de dollars, augmentation de 100 millions de dollars de la provision et charges d'exploitation nettes de 16 millions de dollars.

Les produits tirés des primes du semestre, soit 210 millions de dollars, sont en hausse de 29 millions par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse découle avant tout de la majoration des taux de prime. Le changement de catégorie de tarification de certaines institutions membres et la croissance des dépôts assurés ont aussi contribué à cette hausse.

Les produits tirés des placements et autres produits du semestre terminé le 30 septembre 2016 totalisent 20 millions de dollars et n'ont pas varié par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Ce chiffre stable s'explique par la baisse du taux de rendement effectif (1,10 pour 100 et 1,24 pour 100 respectivement aux 30 septembre 2016 et 2015) qui a contrebalancé la croissance du portefeuille de placement.

Les charges d'exploitation et la charge d'impôt totalisent 9 millions de dollars pour le deuxième trimestre et 19 millions pour le premier semestre ; elles n'ont pas varié par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

La provision de la SADC a grimpé de 150 millions de dollars pour s'établir à 1 450 millions au 30 septembre 2016, soit 100 millions de plus que le chiffre annoncé dans le Plan d'entreprise 2016-2017. Durant le trimestre, aucun changement important n'est survenu dans le profil de risque global des institutions membres de la SADC. L'augmentation s'explique essentiellement par la croissance du volume des dépôts assurés, lequel est passé de 696 milliards de dollars au 30 avril 2015 à 741 milliards au 30 septembre 2016.

Au 30 septembre 2016, le total des actifs de la Société s'élevait à 3 639 millions de dollars, soit 214 millions ou 6 pour 100 de plus qu'au 31 mars 2016. La hausse résulte surtout de la croissance du portefeuille de placement de la Société. La majeure partie des autres actifs de la Société se compose de titres de placement d'une grande liquidité.

Au 30 septembre 2016, le financement *ex ante* de la SADC se situait à 49 points de base (3 628 millions de dollars) des dépôts assurés, le niveau cible minimal ayant été fixé à 100 points de base.

Analyse des risques

La direction de la SADC surveille les risques auxquels les institutions membres sont exposées et qui nécessitent des ajustements à la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts. Elle se sert d'un programme de gestion des risques d'entreprise (GRE) pour recenser et gérer les risques importants de la Société. Ce programme prévoit une évaluation annuelle approfondie des risques, de même que des réexamens trimestriels. L'évaluation des risques importants tient notamment compte des risques résiduels tels que la direction les perçoit, compte tenu des répercussions possibles d'un événement à risque sur la situation financière ou la réputation de la Société, et / ou sur la capacité de la SADC à remplir son mandat et ses obligations légales, de la probabilité qu'un tel événement se produise, et des mesures prises par la Société pour gérer les risques particuliers.

L'évaluation globale par la direction des risques importants de la Société au 30 septembre 2016 demeure satisfaisante et inchangée par rapport à celle en date du 30 juin 2016.

Changements touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes

Voici un résumé des divers changements importants survenus au chapitre du fonctionnement de la Société, de son personnel et de ses programmes au cours du trimestre.

| | |
|--|---|
| Fonctionnement | Aucun changement important n'est survenu au cours du trimestre. |
| Conseil d'administration, direction et personnel | Aucun changement important n'est survenu au cours du trimestre. |
| Programmes et projets | Aucun changement important n'est survenu au cours du trimestre. |

Résultats financiers

Comparaison entre le trimestre terminé le 30 septembre 2016 et le trimestre terminé le 30 septembre 2015

Le tableau ci-après compare les résultats de la SADC pour les trimestres terminés les 30 septembre 2016 et 2015.

| (en milliers de dollars canadiens) | Trimestre terminé le 30 septembre | | Écart | |
|--|--------------------------------------|----------------|-----------------|---------------|
| | 2016 | 2015 | Écart (\$) | Écart (%) |
| Produits tirés des primes | 105 191 | 90 509 | 14 682 | 16 % |
| Produits tirés des placements et autres produits | 10 111 | 10 004 | 107 | 1 % |
| Variation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts | - | 50 000 | (50 000) | (100 %) |
| Charges d'exploitation nettes | 9 137 | 9 229 | (92) | (1 %) |
| Recouvrement de sommes radiées | - | 2 603 | (2 603) | (100 %) |
| Charge d'impôt | 189 | 396 | (207) | (52 %) |
| Résultat net | 105 976 | 143 491 | (37 515) | (26 %) |

Produits tirés des primes

Les primes versées par les institutions membres sont fonction du montant total des dépôts assurés que celles-ci détiennent au 30 avril de chaque année ; elles sont calculées annuellement conformément aux dispositions de la Loi sur la SADC et du *Règlement administratif de la SADC sur les primes différentielles*. Les taux de prime jouent un rôle déterminant dans le temps qu'il faudra pour atteindre la cible minimale du financement *ex ante* de la Société, qui est de 100 points de base. À chaque exercice, la SADC considère ses options (en matière de taux) pour parvenir à cette cible. Pour l'exercice 2016-2017, le taux approuvé pour la catégorie 1 (taux de base) représente 5,5 points de base des dépôts assurés, soit une hausse de 1,0 point par rapport au taux de base de 2015-2016. Le montant comptabilisé chaque trimestre correspond au quart des primes annuelles perçues.

Les produits tirés des primes comptabilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016 totalisent 105 millions de dollars, comparativement à 91 millions pour la période correspondante de l'exercice précédent, en hausse de 16 pour 100. Cette hausse s'explique avant tout par la majoration des taux de prime. La croissance du volume des dépôts assurés et le changement de catégorie de tarification de certaines institutions membres ont aussi contribué à la variation nette des produits tirés des primes. En effet, les dépôts assurés sont passés de 696 milliards de dollars au 30 avril 2015 à 741 milliards au 30 septembre 2016, une croissance de 6 pour 100.

Produits tirés des placements et autres produits

Les produits tirés des placements et autres produits de 10 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016 n'ont presque pas varié par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Ce chiffre stable s'explique par la baisse du rendement des placements, au cours de la période, qui a fait contrepoids à la croissance du portefeuille de placement.

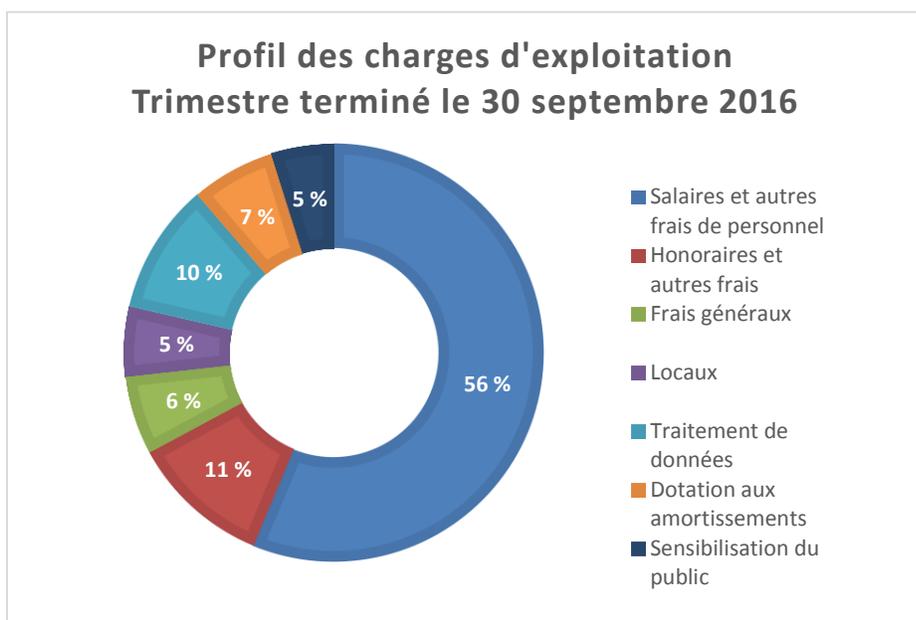
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision correspond au montant des pertes que, selon les meilleures estimations de la direction, la SADC s'attend à subir en sa qualité d'assureur des dépôts détenus par les institutions membres. Elle est évaluée trimestriellement et fait l'objet de rajustements s'il y a lieu.

Pour obtenir ses estimations, la direction tient compte des variables essentielles à l'établissement de ses provisions, dont le volume des dépôts assurés, les prévisions de défaillance d'institutions membres établies à partir de statistiques de probabilité, le pourcentage prévu de perte en cas de défaillance, les renseignements obtenus des organismes de surveillance, divers indicateurs économiques et la connaissance particulière que la SADC a de chacun de ses membres.

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2016, la provision de 1 450 millions de dollars n'a pas varié.

Charges d'exploitation



Les charges d'exploitation du trimestre terminé le 30 septembre 2016 ont totalisé 9 millions de dollars, tout comme celles de la période correspondante de l'exercice précédent.

Comparaison entre le semestre terminé le 30 septembre 2016 et le semestre terminé le 30 septembre 2015

Le tableau ci-après compare les résultats de la SADC pour les semestres terminés les 30 septembre 2016 et 2015.

| <i>(en milliers de dollars canadiens)</i> | Semestre terminé le | | Écart | |
|--|---------------------|-------------------|-----------------|---------------|
| | 30 septembre 2016 | 30 septembre 2015 | (\$) | (%) |
| Produits tirés des primes | 210 001 | 181 017 | 28 984 | 16 % |
| Produits tirés des placements et autres produits | 20 139 | 19 875 | 264 | 1 % |
| Variation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts | 150 000 | 100 000 | 50 000 | 50 % |
| Charges d'exploitation nettes | 18 642 | 18 203 | 439 | 2 % |
| Recouvrement de sommes radiées | - | 2 603 | (2 603) | (100 %) |
| Charge d'impôt | 257 | 611 | (354) | (58 %) |
| Résultat net | 61 241 | 84 681 | (23 440) | (28 %) |

Produits tirés des primes

Les produits tirés des primes comptabilisés pour le semestre terminé le 30 septembre 2016 totalisent 210 millions de dollars, comparativement à 181 millions à la période correspondante de l'exercice précédent, en hausse de 16 pour 100. Cette hausse s'explique avant tout par la majoration des taux de prime. Le changement de catégorie de tarification de certaines institutions membres et l'accroissement du volume des dépôts assurés ont aussi contribué à cette hausse.

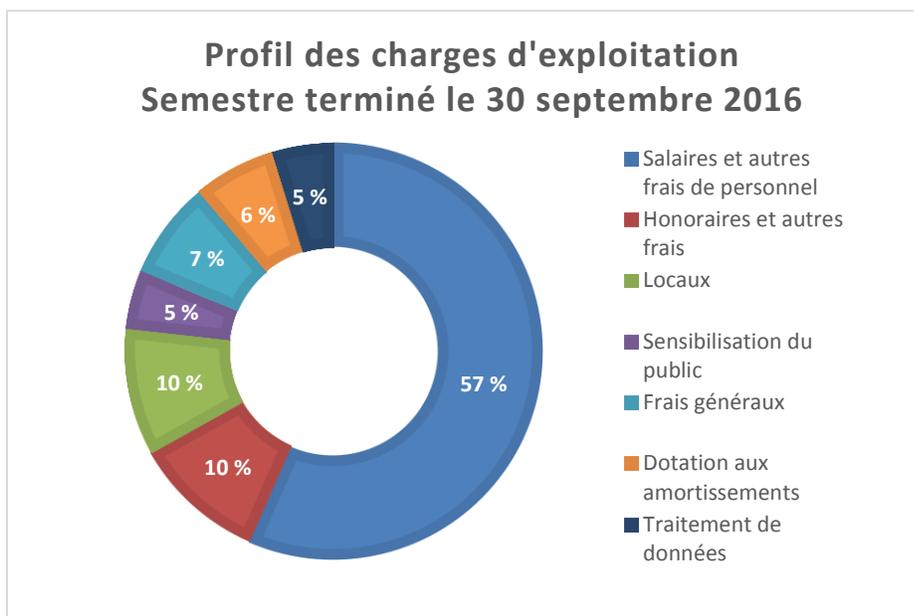
Produits tirés des placements et autres produits

Les produits tirés des placements et autres produits de 20 millions de dollars pour le semestre n'ont presque pas varié par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette stabilité s'explique par la baisse du rendement des placements, au cours de la période, qui a fait contreponds à la croissance du portefeuille de placement.

Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts a augmenté de 150 millions de dollars au cours du semestre terminé le 30 septembre 2016 pour s'élever à 1 450 millions. La provision a augmenté en raison surtout de la croissance des dépôts assurés.

Charges d'exploitation



Les charges d'exploitation du semestre terminé le 30 septembre 2016 totalisent 19 millions de dollars, et n'ont pas varié par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent.

Résultats prévus pour l'exercice 2016-2017, comparativement au Plan d'entreprise

La présente section comporte des données financières prospectives fondées sur certaines hypothèses. Les résultats réels pourraient présenter des écarts importants par rapport à ces prévisions.

| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> | 2016-2017 | | Écart | |
|---|------------|-------------------|--------------|---------------|
| | Prévisions | Plan d'entreprise | (\$) | (%) |
| Produits tirés des primes | 421 | 400 | 21 | 5 % |
| Produits tirés des placements et autres produits | 41 | 41 | - | - |
| Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts | 200 | 50 | 150 | 300 % |
| Charges d'exploitation nettes | 42 | 44 | (2) | (5 %) |
| Recouvrement d'impôt | - | 1 | (1) | (100 %) |
| Résultat net | 270 | 348 | (128) | (37 %) |

Produits tirés des primes

Le Plan d'entreprise 2016-2017 à 2020-2021 de la SADC (le « Plan ») prévoit des produits tirés des primes de 400 millions de dollars pour l'exercice 2016-2017, alors que la direction les estime maintenant à 421 millions. Le Plan s'appuyait sur certaines hypothèses relatives à la croissance du volume des dépôts assurés et au classement des institutions membres selon le barème de primes différentielles. Toutes ces hypothèses ne se sont pas confirmées, ce qui explique les écarts entre les chiffres du Plan et les prévisions actuelles.

Produits tirés des placements et autres produits

Les produits tirés des placements et autres produits estimés s'alignent sur le Plan. La hausse des produits tirés des primes par rapport au chiffre planifié se traduira par une croissance du portefeuille de placement, qui compensera la diminution du rendement annoncé dans le Plan (le rendement prévisionnel pour l'exercice 2016-2017 est de 1,03 pour 100, comparativement à 1,10 pour 100 selon le Plan).

Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

Pour l'exercice 2016-2017, le Plan d'entreprise présumait que la provision augmenterait de 50 millions de dollars pour atteindre 1 350 millions. La provision devrait augmenter de 200 millions de dollars au cours de l'exercice 2016-2017, en raison essentiellement de l'accroissement des dépôts assurés. La catégorie de tarification dans laquelle se classent les institutions membres et leur profil de risque contribuent aussi à cette hausse.

Charges d'exploitation nettes

Les charges d'exploitation nettes de l'exercice 2016-2017 devraient être de 42 millions de dollars, soit 2 millions de moins que les prévisions du Plan. Cet écart s'explique en grande partie par le rythme plus lent que prévu auquel sont pourvus les postes vacants.

Financement *ex ante*

Pour qu'un régime d'assurance-dépôts soit efficace et mérite la confiance du public, il doit reposer sur des mécanismes de financement sain. La SADC dispose d'un financement *ex ante* pour couvrir les pertes éventuelles liées à l'assurance-dépôts. Le montant de ce financement correspond à la somme des résultats non distribués et de la provision de la Société. Le niveau cible minimal du financement *ex ante* de la Société a été fixé à 100 points de base des dépôts assurés. La Société revoit régulièrement cette cible et l'ajuste s'il y a lieu.

Au 30 septembre 2016, le financement *ex ante* de la SADC s'établissait à 3 628 millions de dollars, soit l'équivalent de 49 points de base des dépôts assurés.

Comme il est indiqué précédemment, les taux de prime de 2016-2017 ont été majorés afin d'accélérer la progression de la Société vers la cible minimale fixée pour le financement *ex ante*. D'autres majorations sont d'ailleurs prévues selon le Plan (hausse annuelle de 1 point de base du taux de base jusqu'à l'exercice 2018-2019, inclusivement). La SADC devrait atteindre cette cible minimale au cours de l'exercice 2024-2025.

Liquidités mobilisables

Le tableau qui suit indique les sources de liquidités auxquelles la SADC peut recourir.

| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> | 30 septembre 2016 | 31 mars 2016 |
|---|----------------------|-----------------|
| <i>Liquidés :</i> | | |
| Trésorerie | 2 | 1 |
| Juste valeur des titres de placement de haute qualité et très liquides | 3 661 | 3 449 |
| <i>Capacité d'emprunt :</i> | | |
| Emprunts sur les marchés ou au Trésor en vertu de la Loi sur la SADC | 20 000 | 20 000 |
| Total des liquidités mobilisables | 23 663 | 23 450 |

Le portefeuille de placement de la SADC ne contient que des titres de haute qualité et très liquides, à savoir des obligations du gouvernement du Canada et de sociétés d'État fédérales ou encore des obligations de gouvernements provinciaux et de sociétés de financement municipales. En vertu de la Loi sur la SADC, la Société est autorisée à contracter des emprunts si elle a besoin de plus de fonds. Au 30 septembre 2016, elle pouvait emprunter jusqu'à 20 milliards de dollars. Le plafond d'emprunt est ajusté le 31 décembre de chaque année pour refléter la croissance des dépôts assurés. En cas de nécessité, la Société peut aussi emprunter des fonds supplémentaires selon un montant approuvé par le Parlement, en vertu d'une loi de crédits.

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels consolidés condensés, en conformité avec la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels consolidés condensés exempts d'anomalies significatives. Il incombe également à la direction de s'assurer que tous les autres renseignements figurant dans le présent rapport trimestriel sont conformes, le cas échéant, aux états financiers trimestriels consolidés condensés.

Les états financiers n'ont pas été audités ni examinés par un auditeur externe.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels consolidés, condensés et non audités, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société, des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie à la date de clôture de ces états financiers trimestriels consolidés condensés et pour les périodes considérées.

La présidente et première dirigeante,



Michèle Bourque

Ottawa, Canada

Le 17 novembre 2016

Le vice-président, Finances et
Administration, et directeur financier,



Anthony Carty

Ottawa, Canada

Le 17 novembre 2016

États financiers consolidés condensés et notes complémentaires

État consolidé condensé de la situation financière

Au 30 septembre 2016 (en milliers de dollars canadiens)

| | Notes | 30 septembre 2016 | 31 mars 2016 |
|--|-------|----------------------|------------------|
| ACTIFS | | | |
| Trésorerie | | 2 376 | 919 |
| Titres de placement | 3 | 3 623 815 | 3 410 247 |
| Clients et autres débiteurs | | 59 | 204 |
| Sommes à recouvrer d'actifs en liquidation | | 2 882 | 3 469 |
| Paievements anticipés | | 410 | 193 |
| Immobilisations corporelles | | 4 844 | 5 263 |
| Immobilisations incorporelles | | 4 208 | 4 918 |
| TOTAL DES ACTIFS | | 3 638 594 | 3 425 213 |
| PASSIFS | | | |
| Fournisseurs et autres créditeurs | | 4 062 | 4 734 |
| Passif d'impôt exigible | | 382 | 85 |
| Produits tirés des primes différés | | 2 762 | - |
| Incitatif à la location différé | | 1 016 | 1 073 |
| Avantages du personnel | | 2 509 | 2 474 |
| Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts | 4 | 1 450 000 | 1 300 000 |
| Passif d'impôt différé | | 356 | 581 |
| Total des passifs | | 1 461 087 | 1 308 947 |
| CAPITAUX PROPRES | | | |
| Résultats non distribués | | 2 177 507 | 2 116 266 |
| TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES | | 3 638 594 | 3 425 213 |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

État consolidé condensé du résultat global

Période terminée le 30 septembre 2016 (en milliers de dollars canadiens)

| | Notes | Trimestre terminé le | | Semestre terminé le | |
|--|-------|----------------------|----------------|---------------------|---------------|
| | | 30 septembre | 2015 | 30 septembre | 2015 |
| | | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 |
| PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES | | | | | |
| Produits tirés des primes | | 105 191 | 90 509 | 210 001 | 181 017 |
| Produits tirés des placements | | 10 111 | 10 000 | 20 139 | 19 870 |
| Autres | | - | 4 | - | 5 |
| | | 115 302 | 100 513 | 230 140 | 200 892 |
| CHARGES | | | | | |
| Charges d'exploitation nettes | 5 | 9 137 | 9 229 | 18 642 | 18 203 |
| Recouvrement de sommes radiées | | - | (2 603) | - | (2 603) |
| (Diminution) augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts | 4 | - | (50 000) | 150 000 | 100 000 |
| | | 9 137 | (43 374) | 168 642 | 115 600 |
| Résultat net avant impôt | | 106 165 | 143 887 | 61 498 | 85 292 |
| Charge d'impôt | | 189 | 396 | 257 | 611 |
| TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL | | 105 976 | 143 491 | 61 241 | 84 681 |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

État consolidé condensé des variations des capitaux propres

Période terminée le 30 septembre 2016 (en milliers de dollars canadiens)

| | Résultats non distribués et total des capitaux propres |
|---|---|
| Solde au 30 juin 2016 | 2 071 531 |
| Total du résultat global | 105 976 |
| Solde au 30 septembre 2016 | 2 177 507 |
| | |
| Solde au 30 juin 2015 | 1 741 817 |
| Total du résultat global | 143 491 |
| Solde au 30 septembre 2015 | 1 885 308 |
| | |
| SEMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE | |
| | |
| Solde au 31 mars 2016 | 2 116 266 |
| Total du résultat global | 61 241 |
| Solde au 30 septembre 2016 | 2 177 507 |
| | |
| Solde au 31 mars 2015 | 1 800 627 |
| Total du résultat global | 84 681 |
| Solde au 30 septembre 2015 | 1 885 308 |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

Tableau consolidé condensé des flux de trésorerie

Période terminée le 30 septembre 2016 (en milliers de dollars canadiens)

| | Trimestre terminé le 30 septembre | | Semestre terminé le 30 septembre | |
|--|--------------------------------------|--------------|-------------------------------------|--------------|
| | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 |
| ACTIVITÉS D'EXPLOITATION | | | | |
| Résultat net avant impôt | 105 976 | 143 491 | 61 241 | 84 681 |
| Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie | | | | |
| Dotation aux amortissements | 593 | 604 | 1 189 | 1 204 |
| Produits tirés des placements | (10 111) | (10 000) | (20 139) | (19 870) |
| Charge d'impôt | 189 | 396 | 257 | 611 |
| Charge au titre des avantages du personnel | 69 | 77 | 135 | 155 |
| Paiement au titre des prestations définies | (15) | - | (100) | (75) |
| Variation du fonds de roulement : | | | | |
| Diminution des primes à recevoir | 104 722 | 90 456 | - | - |
| (Augmentation) diminution des clients et autres débiteurs | (20) | 1 442 | 145 | 1 448 |
| Diminution (augmentation) des sommes à recouvrer d'actifs en liquidation | 498 | (504) | 587 | (504) |
| Diminution (augmentation) des paiements anticipés | 47 | 108 | (217) | (16) |
| Augmentation (diminution) des fournisseurs et autres créditeurs | 134 | (478) | (672) | (1 524) |
| Augmentation des produits tirés des primes différés | 2 496 | 991 | 2 762 | 1 141 |
| Diminution de l'incitatif à la location différé | (29) | (28) | (57) | (57) |
| (Diminution) augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts | - | (50 000) | 150 000 | 100 000 |
| Intérêts reçus | 20 666 | 19 997 | 34 048 | 36 781 |
| Impôt sur le résultat payé | (175) | - | (181) | - |
| Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation | 225 040 | 196 552 | 228 998 | 203 975 |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | | | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles | (63) | (319) | (63) | (577) |
| Achat de titres de placement | (601 268) | (362 301) | (894 445) | (593 342) |
| Produit de la vente ou de l'arrivée à échéance de titres de placement | 377 373 | 167 128 | 666 967 | 390 200 |
| Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement | (223 958) | (195 492) | (227 541) | (203 719) |
| Augmentation nette de la trésorerie | 1 082 | 1 060 | 1 457 | 256 |
| Trésorerie, au début | 1 294 | 780 | 919 | 1 584 |
| Trésorerie, à la fin | 2 376 | 1 840 | 2 376 | 1 840 |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

Notes complémentaires

1 – Informations générales

La Société d'assurance-dépôts du Canada (la « Société » ou la « SADC ») a été constituée en 1967 en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (la « Loi sur la SADC »). Elle compte au nombre des sociétés d'État sans capital-actions inscrites à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle est financée par les primes que lui versent ses institutions membres. Elle est assujettie à l'impôt fédéral sur les bénéficiaires, en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Son siège social est sis au 50, rue O'Connor, 17^e étage, à Ottawa, en Ontario.

La Société a pour mandat de fournir une assurance contre la perte totale ou partielle des dépôts détenus par ses institutions membres, d'encourager la stabilité du système financier canadien et d'y contribuer à tous égards. La Société doit remplir son mandat de façon à protéger les intérêts des déposants des institutions membres tout en s'efforçant de réduire le plus possible les pertes qu'elle est susceptible d'encourir.

La Société est habilitée à prendre toutes les mesures essentielles ou accessoires pour bien remplir son mandat, y compris faire l'acquisition d'éléments d'actif d'institutions membres et d'autres organisations, ou leur accorder des garanties ou des prêts. Elle peut notamment procéder ou faire procéder à des inspections des institutions membres, faire fonction de liquidateur, de séquestre ou d'inspecteur d'une institution membre ou d'une filiale de celle-ci et établir une institution-relais.

La Société est mandataire de Sa Majesté du chef du Canada pour l'application de la Loi sur la SADC. En conséquence, toutes les obligations qu'elle contracte dans l'exercice de son mandat constituent des obligations du Canada.

Le 17 novembre 2016, le Comité d'audit de la Société a approuvé les présents états financiers trimestriels consolidés condensés et en a autorisé la publication.

Base d'établissement

Les présents états financiers trimestriels consolidés condensés sont présentés en dollars canadiens et ont été préparés conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État émise par le Secrétariat du Conseil du Trésor ; ils ne contiennent pas tous les renseignements devant être fournis dans des états financiers annuels complets. Les présents états financiers trimestriels consolidés condensés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités au 31 mars 2016 et relatifs à l'exercice terminé à cette date, qui sont inclus dans le Rapport annuel 2016 de la SADC.

Les états financiers trimestriels consolidés condensés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts et de l'obligation au titre des prestations définies, qui sont comptabilisées selon leur valeur actualisée. Le coût historique est généralement établi en fonction de la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'un actif, ainsi que de la somme reçue en échange d'un passif.

2 – Principales méthodes comptables

Sauf pour les exceptions notées ci-après, la Société a utilisé les mêmes méthodes comptables pour préparer les présents états financiers trimestriels consolidés condensés que pour les états financiers consolidés annuels au 31 mars 2016 et pour l'exercice terminé à cette date.

Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitude relative aux estimations

La préparation des états financiers trimestriels exige que la direction ait recours à des jugements et à des estimations qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur le montant présenté des actifs et des passifs. Les résultats réels pourraient s'écarter des estimations utilisées.

En préparant les présents états financiers consolidés condensés trimestriels, la direction a eu recours aux mêmes jugements importants dans l'application des méthodes comptables de la Société que ceux auxquels elle avait eu recours lors de la préparation des états financiers consolidés annuels au 31 mars 2016 et pour l'exercice terminé à cette date ; les principales sources d'incertitude relatives aux estimations ont été également les mêmes.

Obligation au titre des prestations définies

À la fin de chaque exercice, la Société effectue une évaluation actuarielle pour établir la valeur actualisée de son passif au titre des prestations définies. Les écarts actuariels qui ressortent de cette évaluation sont comptabilisés immédiatement en résultats non distribués, en tant qu'autres éléments du résultat global.

Aucune évaluation actuarielle n'a été faite en date des 30 septembre 2016 et 2015. Par conséquent, aucun écart actuariel n'a été comptabilisé.

3 – Titres de placement

Les tableaux suivants indiquent les différentes échéances des titres de placement de la Société et la composition de son portefeuille de placement.

| | Terme à courir | | | Total |
|--|----------------------|-----------------------|------------------|------------------|
| | 90 jours ou moins | de 91 jours à 1 an | de 1 à 5 ans | |
| <i>Au 30 septembre 2016 (en milliers de dollars canadiens)</i> | | | | |
| Bons du Trésor | 36 194 | - | - | 36 194 |
| Rendement effectif moyen pondéré (%) | 0,52 | - | - | 0,52 |
| Obligations | 56 703 | 584 644 | 2 946 274 | 3 587 621 |
| Rendement effectif moyen pondéré (%) | 1,23 | 1,26 | 1,08 | 1,11 |
| Total des titres de placement | 92 897 | 584 644 | 2 946 274 | 3 623 815 |
| Rendement effectif moyen pondéré (%) | 0,95 | 1,26 | 1,08 | 1,1 |

| | Terme à courir | | | Total |
|---|----------------------|-----------------------|------------------|------------------|
| | 90 jours ou moins | de 91 jours à 1 an | de 1 à 5 ans | |
| <i>Au 31 mars 2016 (en milliers de dollars canadiens)</i> | | | | |
| Bons du Trésor | 13 239 | - | - | 13 239 |
| Rendement effectif moyen pondéré (%) | 0,50 | - | - | 0,50 |
| Obligations | 129 220 | 611 670 | 2 656 118 | 3 397 008 |
| Rendement effectif moyen pondéré (%) | 1,06 | 1,18 | 1,18 | 1,18 |
| Total des titres de placement | 142 459 | 611 670 | 2 656 118 | 3 410 247 |
| Rendement effectif moyen pondéré (%) | 1,01 | 1,18 | 1,18 | 1,17 |

Le tableau suivant donne une ventilation de la juste valeur des titres de placement de la Société.

| <i>Au 30 septembre 2016 (en milliers de dollars canadiens)</i> | Coût amorti | Profits latents | Justes valeurs | | | Total |
|--|------------------|--------------------|------------------|----------------|----------|------------------|
| | | | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | |
| Bons du Trésor | 36 194 | - | 36 194 | - | - | 36 194 |
| Obligations | 3 587 621 | 36 824 | 3 158 799 | 465 646 | - | 3 624 445 |
| Total des titres de placement | 3 623 815 | 36 824 | 3 194 993 | 465 646 | - | 3 660 639 |

| <i>Au 31 mars 2016 (en milliers de dollars canadiens)</i> | Coût amorti | Profits latents | Justes valeurs | | | Total |
|---|------------------|--------------------|------------------|----------------|----------|------------------|
| | | | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | |
| Bons du Trésor | 13 239 | - | 13 239 | - | - | 13 239 |
| Obligations | 3 397 008 | 38 357 | 2 922 822 | 512 543 | - | 3 435 365 |
| Total des titres de placement | 3 410 247 | 38 357 | 2 936 061 | 512 543 | - | 3 448 604 |

Le tableau ci-après résume la qualité du crédit des titres de placement de la Société, selon leur notation de crédit.

| <i>Cotes de crédit (en milliers de dollars canadiens)</i> | 30 septembre 2016 | 31 mars 2016 |
|---|----------------------|------------------|
| AAA | 3 454 654 | 3 244 970 |
| AA+ | 25 193 | - |
| AA | - | 113 072 |
| AA- | 111 955 | - |
| A+ | 32 013 | 52 205 |
| Total des placements | 3 623 815 | 3 410 247 |

Dans les tableaux qui précèdent, les intérêts courus sont inclus dans la valeur comptable.

4 – Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts représente la meilleure estimation de la Société en ce qui a trait aux sorties futures d'avantages économiques résultant de l'obligation

de la Société d'assurer les dépôts détenus par les institutions membres dans le cas d'une faillite. L'estimation est basée sur un calcul de la perte attendue et est soumise à l'incertitude relative au montant et au moment des pertes. Ainsi, les pertes réelles pourraient différer considérablement des estimations.

Les variations de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts sont résumées ci-après :

| <i>(en milliers de dollars canadiens)</i> | Provision pour pertes liées à l'assurance- dépôts |
|---|--|
| Solde au 31 mars 2016 | 1 300 000 |
| Augmentation de la provision | 150 000 |
| Solde au 30 juin 2016 | 1 450 000 |
| Diminution de la provision provision | - |
| Solde au 30 septembre 2016 | 1 450 000 |

5 – Charges d'exploitation

| <i>(en milliers de dollars canadiens)</i> | Trimestre terminé le 30 septembre | | Semestre terminé le 30 septembre | |
|---|---|--------------|--|---------------|
| | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 |
| Salaires et autres frais de personnel | 5 141 | 5 433 | 10 546 | 10 680 |
| Honoraires et autres frais | 991 | 792 | 1 920 | 1 451 |
| Frais généraux | 600 | 722 | 1 483 | 1 609 |
| Locaux | 924 | 889 | 1 844 | 1 780 |
| Traitement de données | 437 | 424 | 881 | 935 |
| Dotation aux amortissements | 593 | 604 | 1 189 | 1 204 |
| Sensibilisation du public | 492 | 421 | 858 | 640 |
| | 9 178 | 9 285 | 18 721 | 18 299 |
| Recouvrement de charges | (41) | (56) | (78) | (96) |
| Total des charges d'exploitation | 9 137 | 9 229 | 18 642 | 18 203 |

6 – Transactions entre parties liées

La Société est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada, leur propriétaire commun. Elle a conclu des opérations avec certaines de ces parties liées dans le cadre de la prestation ou de l'achat de services divers. Ces opérations ont eu lieu dans le cadre des activités normales de la Société et sont comptabilisées à leur valeur d'échange, soit la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

7 – Chiffres comparatifs

Après avoir réexaminé la présentation et le classement des éléments figurant au tableau consolidé condensé des flux de trésorerie, la Société a reclassé certains de ces éléments entre les activités d'exploitation et les activités d'investissement afin de donner une image plus précise de leur nature. La Société a reclassé les flux de trésorerie liés à l'achat d'intérêt sur des obligations en les transférant des activités d'exploitation vers les activités d'investissement, en tant que flux de trésorerie liés à l'achat de titres de placement. En conséquence, elle a reclassé des flux de trésorerie totalisant 1,2 million et 1,7 million de dollars respectivement pour le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2015 dans le tableau consolidé condensé des flux de trésorerie afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour le présent exercice.

8 – Événements postérieurs à la date de clôture

Après le 30 septembre 2016, certaines modifications ont été apportées à des données ayant une incidence sur la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts établie à l'égard de certaines institutions membres. Ces modifications feraient augmenter la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts, qui passerait à 1 500 millions de dollars.